



UNION NATIONALE
DES CENTRES PERMANENTS
D'INITIATIVES POUR
L'ENVIRONNEMENT

www.cpie.fr

Les CPIE, initiateurs d'environnement pour les territoires

Organisés en réseau, les associations labellisées centres permanents d'initiatives pour l'environnement agissent pour que les personnes et les organisations (collectivités, associations, entreprises) prennent en compte les questions environnementales dans leurs décisions, leurs actions et leurs comportements, en faveur d'un développement durable.

Chaque CPIE agit sur un territoire cohérent d'intervention, dont il connaît les enjeux environnementaux et socio-économiques.

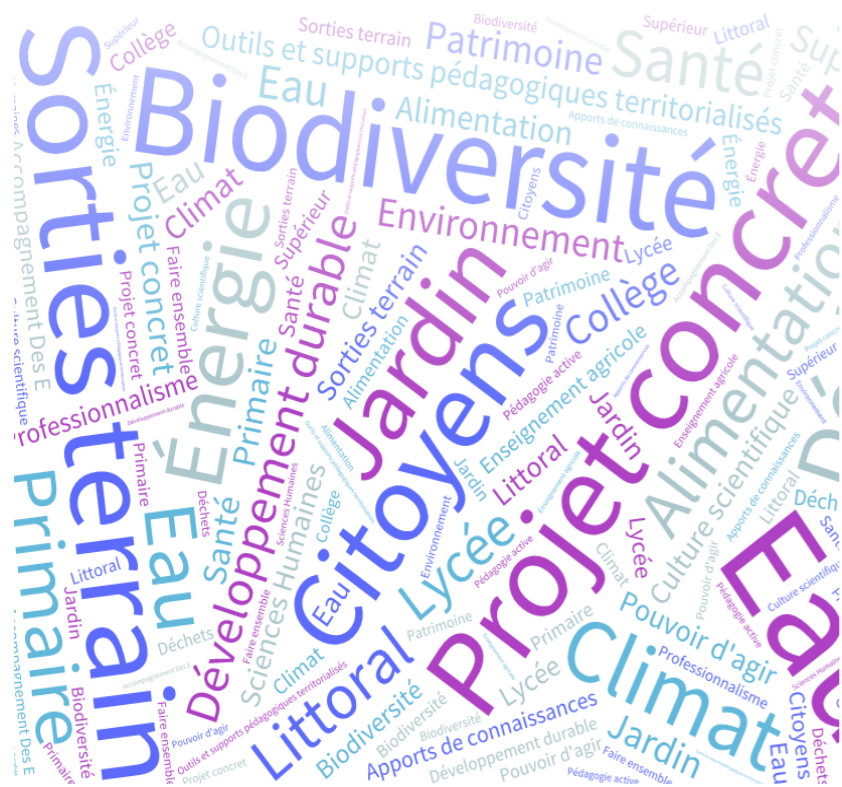
Les CPIE partagent les mêmes valeurs : humanisme, promotion de la citoyenneté et respect de la démarche scientifique.

Tous les CPIE ont deux grandes missions en faveur du développement durable des territoires :

- être force de proposition et accompagner les organisations pour concevoir et mettre en œuvre leurs projets ;
- réaliser des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement pour tous les publics.

Le label CPIE, attribué pour 10 ans renouvelables, est un gage de qualité des actions et de l'engagement des CPIE.

80 CPIE, 10 000 adhérents, 900 salariés



L'Union nationale des CPIE est reconnue d'utilité publique et agréée Association éducative complémentaire de l'enseignement public, Jeunesse et Éducation populaire, Association de Protection de l'Environnement, Entreprise solidaire.

L'Union nationale des CPIE agit avec :
le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ; le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie ; le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt ; le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports ; l'ADEME ; les Agences de l'eau ; les collectivités territoriales ; la Caisse des Dépôts ; la Fondation Nicolas Hulot pour le Collectif national Sciences Participatives Biodiversité ; la Fédération des Parcs naturels régionaux de France...

Votre contact :



UNION NATIONALE
DES CENTRES PERMANENTS
D'INITIATIVES POUR
L'ENVIRONNEMENT

L'éducation à l'environnement vers un développement durable en milieu scolaire



Enseignants, chefs d'établissement, coordinateurs académiques, recteurs, élus et techniciens :
les CPIE, vos partenaires pour initier, animer et faire vivre l'EEDD au sein de vos établissements

Circulaires EDD

Code de l'éducation

Socle commun

Charte de l'environnement...



Les 5 bonnes raisons de faire appel aux CPIE

Les CPIE, initiateurs d'environnement pour les territoires

crédits photos : CPIE du Haut-Languedoc / CPIE Vallée de l'Orne / CPIE Bassin de Thau / CPIE Savoie / CPIE Lotre océane

L'EEDD au sein de l'École est une opportunité éducative. Ensemble, utilisons-la !

Des pratiques pédagogiques adaptées aux attentes éducatives

« Dans une démarche originale et concrète, l'élève est acteur de sa découverte. »

Témoignage recueilli par le CPIE du Périgord-Limousin

« J'ai été très impressionné de voir à quel point les animateurs du CPIE ont su faire travailler mes collégiens avec enthousiasme, sur le terrain. »

M. B., professeur formateur, collège Hastings, Caen

- ▶ Une **pédagogie de projet** et une **démarche d'investigation** qui donnent **sens aux apprentissages**
- ▶ Une **alternance d'approches pédagogiques**, mobilisant connaissances, observations, débats, expérimentations, recherches autonomes, prises d'initiatives...
- ▶ Une volonté de placer l'élève **acteur de la découverte**, pour favoriser ses capacités de choix et de compréhension de la complexité
- ▶ Une volonté de développer le « **faire** » pour que les élèves comprennent que les citoyens ont le **pouvoir d'agir**
- ▶ Une **diversité de thématiques du développement durable** abordées, adaptées selon le **niveau de classe**

Un exemple de projet ?

Au cours de l'animation « Bilan de santé de ma rivière », les élèves jouent par petits groupes le rôle de techniciens de rivière en réalisant eux-mêmes diverses mesures physico-chimiques et biologiques. Cette action est liée à l'accompagnement des collectivités par le CPIE Loire Anjou dans la mise en place des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

Une capacité à conduire des projets

- ▶ Une **mise en place de projets pédagogiques co-construits avec les enseignants, en partenariat étroit** avec les **acteurs du territoire** (volets contenus et financements)
- ▶ Un **accompagnement** des acteurs de l'école sur la **durée complète du projet**, dans une logique du « **faire ensemble** »
- ▶ Un **accompagnement à la déclinaison, sur le terrain, des réformes** liées à l'éducation et aux enseignements

Un exemple de projet ?

Le dispositif pédagogique sur l'alimentation « De la Terre à l'Assiette » du CPIE Bresse du Jura, en coopération avec la ville de Lons-Le-Saunier, mobilise durant deux ans 28 classes pour une contribution active des élèves au **Livre Blanc pour une alimentation responsable**. Pour en savoir plus : delaterrealassiette.fr

Des partenariats réussis

- ▶ **405 300 élèves** sensibilisés, **44 900 demi-journées** d'interventions par an
- ▶ Une **diversité d'interventions**, dans une **logique éducative complémentaire** de celle du milieu scolaire : animations en classe, au CPIE, en sorties terrain et accompagnement des démarches EDD des établissements

Un exemple de projet ?

Le CPIE Pays Basque accompagne un lycée dans la mise en place de son Agenda 21 : mobilisation de la communauté éducative, animation du comité de pilotage, accompagnement technique, conseils.



Des équipes professionnelles permanentes

- ▶ Un réseau de **900 salariés**, près de **250 postes** dédiés aux activités auprès du secteur de l'enseignement
- ▶ Des **professionnels qualifiés** dont 220 éducateurs-formateurs diplômés (73,5 % de bac +2 à bac +5 : BTS GPN, BPJEPS EEDD, DEJEPS, Licence et Master 2 EDD, Eco-interprètes...)
- ▶ Des éducateurs qui évoluent au sein d'**équipes CPIE riches d'expertises thématiques variées**, en lien avec les acteurs de la **recherche** partenaires du réseau
- ▶ Une **amélioration continue des métiers et compétences**, grâce aux formations, à la mutualisation des pratiques, à l'accompagnement des ressources humaines par l'Union nationale des CPIE
- ▶ Un **label rigoureux** interrogeant tous les 3 ans la **pertinence des actions conduites**

« Les animatrices ont réussi à transmettre aux enfants des notions un peu complexes permettant de fixer les acquis. »

Mme O., enseignante, classe de CE2, Sandreschi

« L'alternance du théorique et du pratique permet aux élèves de rester attentifs et de comprendre les concepts. »

Témoignage recueilli par le CPIE Pays Gersois

Des acteurs en prise directe avec le territoire

- ▶ Une connaissance fine du territoire, des interventions adaptées à **chaque établissement, à chaque lieu, à chaque contexte**
- ▶ Des outils et supports pédagogiques créés pour présenter les enjeux globaux au regard des **réalités locales** et du **territoire de vie de l'élève**
- ▶ Un engagement fort du réseau des CPIE sur les questions relatives à la **biodiversité** et aux **sciences participatives citoyennes**, conduites localement et associant habitants, écoles, scientifiques, entreprises...

« C'était très intéressant de visiter et de connaître notre patrimoine, à côté de chez nous. »

Élève de l'école de Merusaglia, programme Patrimoine du CPIE de Corte-Centre Corse

« Grâce à ces interventions, mes secondes ont pu relier leurs connaissances sur l'eau à la réalité de leur lycée et de leur ville. Cela a vraiment changé leur motivation. »

Mme L., professeur de physique-chimie, lycée Jean-Rostand, Caen

Un exemple de projet ?

Les élèves de cycle 3 contribuent au programme de sciences participatives « Hippo-Thau » porté par le CPIE Bassin de Thau, à travers des enquêtes sur la présence d'hippocampes. Pour en savoir plus : olb.cpie.fr

